

# CONVOCAATION

## Séance du conseil communal n° 2024/10

Conformément à l'article 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, les membres du conseil communal sont priés de bien vouloir assister à la prochaine séance du conseil communal, qui aura lieu le

**lundi 25 novembre 2024 à 14.00 heures**

en la salle des séances de la mairie à Hesperange pour délibérer sur les points suivants de l'ordre du jour :

### Séance publique

1. Office social :
  - 1.1. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes de l'exercice 2022 ;
  - 1.2. Approbation du budget rectifié de l'exercice 2024 et du budget de l'exercice 2025 ;
2. Finances :
  - 2.1. Présentation du budget rectifié de l'exercice 2024 et du budget de l'exercice 2025 ;
  - 2.2. Approbation de titres de recette ;
3. Affaires de personnel - augmentation de la tâche d'une salariée à tâche intellectuelle ;
4. Propriétés immobilières :
  - 4.1. Approbation d'actes ;
  - 4.2. Approbation de contrats de mise à disposition et d'utilisation d'un logement ;
5. Autorisation d'ester en justice ;
6. Aménagement d'une piste cyclable entre Itzig et la piste cyclable PC1 – approbation d'un devis supplémentaire ;
7. Approbation de décomptes ;
8. Organisation de l'enseignement musical 2024/2025 – modification ;
9. Projet de création de zone protégée d'intérêt national sous forme de réserve naturelle et de corridor écologique « Fennerholz-Uecht » sise sur les territoires des communes de Hesperange et de Roeser – avis ;
10. Règlement général de la circulation :
  - 10.1. Modifications à durée indéterminée ;
  - 10.2. Modifications à durée déterminée ;
11. Approbation de conventions ;
12. Commissions consultatives – remplacements de membres ;
13. Approbation de subventions extraordinaires ;
14. Questions émanant des conseillers ;
15. Divers : affaires courantes et communications ;

Convoqué à Hesperange, le 19 novembre 2024.

Le collège des bourgmestre et échevins.